

**COMPOSITION DU JURY DU
CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
POUR UN POSTE D'INGENIEUR HOSPITALIER**
Domaine : Informatique, systèmes d'information et gestion des données

Conformément à l'Article 3 de l'arrêté du 19 juin 2024 fixant la composition des jurys et les modalités des concours sur titres permettant l'accès au corps des ingénieurs hospitaliers, le jury du concours externe sur titre pour un poste d'ingénieur hospitalier est composé comme suit :

- a) Le Directeur de l'Etablissement organisateur du concours ou son représentant, Président
 - ➔ **Monsieur Pierre DOUZILLE**, Directeur adjoint, EPSM du Finistère Sud à Quimper

- b) Un membre du personnel de direction
 - ➔ **Monsieur Alexis CHERUBIN**, Directeur adjoint, Centre Hospitalier de Cornouaille à Quimper

- c) Deux membres du corps des ingénieurs dont l'un relève de la spécialité au titre de laquelle le concours est ouvert :
 - ➔ **Madame Katell HENAFF**, Ingénieur hospitalier, EPSM du Finistère Sud à Quimper
 - ➔ **Madame Violette GUEGAN**, Ingénieur hospitalier, Groupement Hospitalier de Bretagne Sud

La présente décision est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois.

Fait à Quimper, le 22 juin 2026



Le Directeur,

Sébastien LE CORRE

